



FONDS D'INTERVENTION
POUR LE DEVELOPPEMENT
MADAGASCAR

Profils des ménages bénéficiaires « Vatsin'ankohonana »

Troisième Cohorte – FSS FA 3



Rapport rédigé par :

RAKOTOMALALA Tiavina Harivony, Chef de Service des Etudes et Evaluations, FID
ANDRIANAVALONDRAHONA Mariel Ambratis-Fils, Responsable Data Mining FID

Septembre 2023

RÉSUMÉ

Les ménages bénéficiaires du programme *Vatsin'Ankohonana* présentent un indice de dépendance économique élevé, atteignant 124%. Cette situation est étroitement liée à la taille des ménages, qui est supérieure à la moyenne nationale, avec une moyenne de 4,7 personnes par ménage. Par ailleurs, la composition démographique des bénéficiaires se caractérise par une population très jeune, avec 50% des membres ayant moins de 15 ans et 45% appartenant à la tranche d'âge de 15 à 64 ans.

Parmi les individus âgés de 15 ans ou plus, seulement 24% sont en mesure de lire et d'écrire, ce qui souligne un besoin urgent de campagnes d'alphabétisation. De plus, 82% d'entre eux n'ont pas dépassé le niveau primaire, dont 42% n'ont jamais eu l'occasion de fréquenter l'école. Plus précisément, en ce qui concerne les chefs de ménage, seuls 17% ont atteint un niveau d'éducation secondaire.

En ce qui concerne les enfants âgés de 6 à 14 ans, 55% étaient inscrits à l'école pour l'année scolaire 2021-2022. Cependant, 20% ont dû abandonner leurs études et ne sont plus scolarisés au moment de la collecte des données. En outre, 24% des enfants ont indiqué n'avoir jamais fréquenté l'école.

La majorité des ménages bénéficiaires vivent dans des conditions de logement précaires, reflétant leur niveau de pauvreté. Ils vivent principalement dans des «maisons individuelles» aux murs faits de matériaux rudimentaires comme la terre battue, des écorces, des feuilles ou des tiges. Plus de la moitié des ménages sont confrontés à la surpopulation, avec trois personnes ou plus par pièce. Seulement 16% ont accès à des sources d'eau améliorées, et 5% ont accès à l'électricité, principalement dans les zones urbaines. Pour l'éclairage, 70% des ménages bénéficiaires dépendent de lampes à pétrole, de bougies et de suif. Par ailleurs, 40% des ménages pratiquent encore la défécation en plein air.



SOMMAIRE

1 CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES.....	6
Structure par âge et par sexe des chefs de ménages	7
Niveau d'instruction des chefs de ménages.....	8
2 CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES MENAGES.....	9
Taille des ménages	9
Type d'habitation et cadre de vie	10
Accès au logement d'habitation	10
Types d'habitat	11
Promiscuité résidentielle	12
Accès à l'eau de source améliorée et à l'électricité.....	12
Possession de latrines et ampleur de la défécation en plein air	13
3 MEMBRE DES MENAGES BENECIAIRES	14
Structure des individus bénéficiaires	14
Alphabétisation pour les individus âgés de 15 ans ou plus	15
Niveau d'instruction par tranche d'âge	16
4 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	18
5 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	20
6 ANNEXES	21

Le *Transfert Monétaire pour le Développement Humain* ou “*Vatsin’ankohonana*” est un programme de transfert monétaire assorti de conditions, visant à apporter un revenu supplémentaire aux ménages les plus vulnérables ayant des enfants âgés de 0 à 12 ans. Bien que le transfert monétaire constitue un soutien crucial, il ne suffit pas à lui seul pour promouvoir le développement des ménages en situation de vulnérabilité. Des mesures d’accompagnement sont intégrées au programme afin d’offrir aux ménages bénéficiaires des opportunités d’acquérir des connaissances et des compétences en matière de développement familial.

Ce document se concentre sur les traits distinctifs des ménages, afin de mettre en lumière les profils des bénéficiaires dès leur entrée dans le programme. Les résultats obtenus permettront d’acquérir une compréhension approfondie des bénéficiaires et de recueillir des informations essentielles en vue d’améliorer les interventions et atteindre les objectifs du programme de manière plus efficace.

L’analyse concerne la troisième cohorte du programme, soit 102 546¹ ménages bénéficiaires répartis dans 10 régions et 12 districts. L’identification des ménages bénéficiaires a été réalisée à partir d’un modèle économétrique appelé « *Proxy Mean Test* » (PMT)². Cette méthode consiste à estimer le niveau de vie des ménages à partir des variables « plus faciles » à collecter. L’enquête de ciblage, menée au premier trimestre 2022, a été réalisée sur tablette et à domicile des ménages assurant une meilleure qualité et fiabilité des informations collectées.

Par conséquent, les données analysées seront les données de ciblage intégrant les caractéristiques démographiques (l’âge des membres et la taille du ménage), le niveau d’instruction des membres du ménage, les caractéristiques du capital humain ainsi que les caractéristiques physiques du logement

1 Base exploitable après nettoyage.

2 Julia Rachel RAVELOSOA, 2018, « IDENTIFICATION DES MENAGES LES PLUS PAUVRES : la méthode de Proxy Mean Test », Banque Mondiale.

1 CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES

Le chef de ménage est défini comme la personne reconnue comme telle par les autres membres du ménage. Il assume généralement la responsabilité du logement occupé par le ménage et doit être un résident habituel. Souvent, le ménage typique se compose d'une famille nucléaire, qu'elle soit monogame ou polygame. Le rôle principal du chef de ménage consiste à gérer les individus, les ressources et les dépenses au sein de l'unité familiale.

Les résultats des analyses¹ indiquent une corrélation significative entre le niveau d'éducation des membres de ménages agricoles, leur productivité et leur qualité de vie.

En effet, l'acquisition d'une éducation favorise l'efficacité et la productivité individuelle, se traduisant par une augmentation de la production et, par conséquent, des revenus. En d'autres termes, une amélioration du niveau d'instruction est directement liée à une amélioration du niveau de vie.

En outre, des recherches approfondies mettent en évidence que « **le niveau d'éducation du chef de ménage a un impact sur la vulnérabilité globale du ménage** ». Cette section est donc consacrée à l'analyse des caractéristiques des chefs de ménage bénéficiaires, soulignant ainsi leur importance.



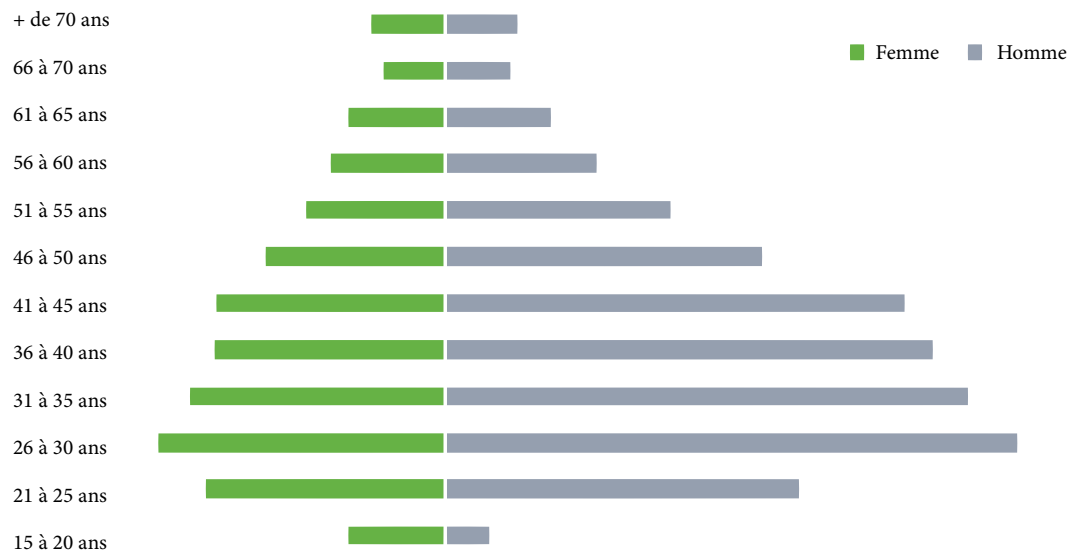
¹ INSTAT, Août 2011, « EPM - Enquête Périodique auprès des Ménages – 2010 », Rapport Principal, INSTAT-Madagascar.

Structure par âge et par sexe des chefs de ménages

L'âge du chef de ménage revêt une importance cruciale dans les engagements du foyer en matière d'activités économiques. La grande majorité des chefs de ménage bénéficiaires se situent dans la tranche d'âge active, avec 94% âgés de 18 à 64 ans, affichant une moyenne d'âge de 40,1 ans. Ce profil devrait théoriquement favoriser une contribution significative aux activités économiques visant à répondre aux besoins du ménage.

Les ménages dirigés par des femmes représentent 37% des ménages bénéficiaires. L'âge moyen des chefs de ménage féminins, qui est de 40,6 ans, ne diffère pas significativement de celui des chefs de ménage masculins, qui s'élève à 39,7 ans. Il convient de noter que la plupart des ménages dirigés par des femmes sont des familles monoparentales, où elles assument seules la charge des besoins du foyer.

Graphique 1 : Pyramide des âges des chefs de ménages



Cette situation représente une difficulté supplémentaire pour leur résilience. La transition vers la monoparentalité dans ces ménages est principalement due au décès du conjoint (41%), au divorce ou à la séparation (28%), ou encore au fait de ne pas être mariées (31%).

Niveau d'instruction des chefs de ménages

Le niveau d'éducation du chef de ménage exerce une influence significative sur divers aspects, notamment les décisions en matière de fécondité, l'utilisation de méthodes contraceptives modernes, les pratiques en matière de santé, la scolarisation des

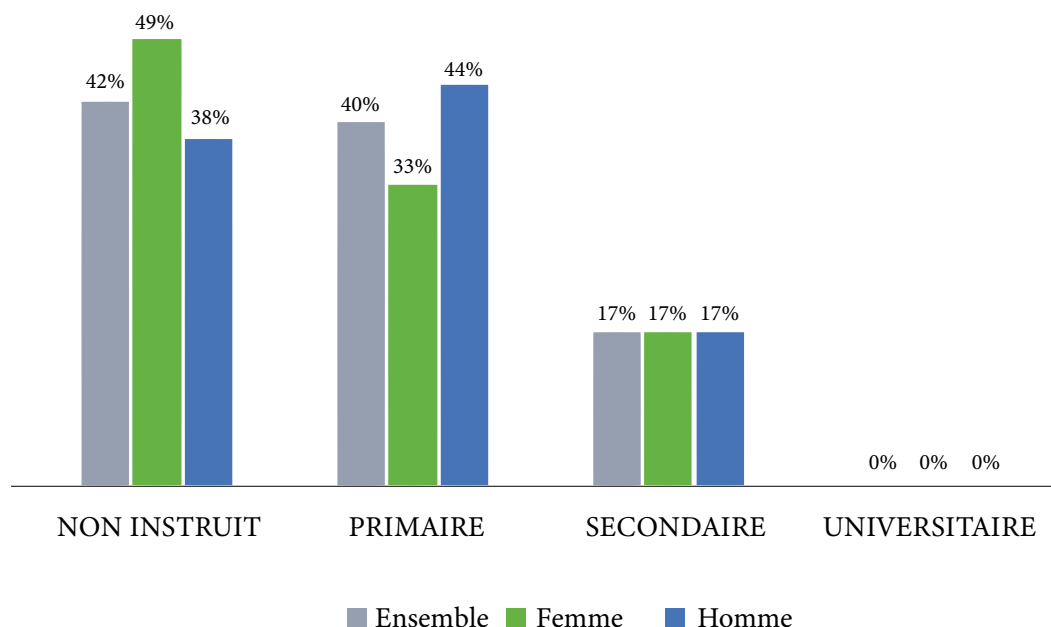
autres membres du ménage, ainsi que les habitudes en matière d'hygiène et de nutrition. Afin d'évaluer le niveau d'éducation des chefs de ménage, nous avons examiné quatre catégories :

- Les « **sans instruction** » regroupant ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école et ceux qui n'ont pas dépassé le niveau préscolaire;
- Les « **primaires** » rassemblant ceux qui ont fréquenté uniquement l'école primaire, mais n'ont jamais fréquenté le collège;
- Les « **secondaires** » englobant ceux qui ont fréquenté le collège et le lycée, général et technique, mais qui n'ont jamais fréquenté l'université; et enfin,
- Les niveaux « **universitaires** » dans lesquels sont classés ceux qui ont fréquenté les universités.

Le niveau d'éducation des chefs de ménage bénéficiaires demeure très limité, avec 82% n'ayant pas dépassé le niveau primaire, et dont 42% sont classés comme étant « sans instruction ». Dans les régions rurales en particulier, la plupart des chefs de

famille féminins sont catégorisés comme ayant un niveau d'éducation limité, comptant ainsi pour plus de 40% des bénéficiaires ruraux, tandis que cette proportion s'élève à 38% pour les chefs de famille masculins.

Graphique 2: Niveau d'éducation des Chefs de ménage



Les informations sur le niveau d'éducation offrent des pistes importantes pour mieux orienter les initiatives visant à améliorer les compétences et les capacités des chefs de ménage. Cela permet d'ajuster, de manière plus efficace, les programmes de formation en fonction du niveau d'éducation de chaque chef de famille.

2 CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES MENAGES

Pour une analyse plus détaillée, cette section examine divers aspects des ménages bénéficiaires, notamment leur taille, le type de logement, le statut d'occupation du logement, l'accès à l'eau et à l'électricité, l'utilisation de toilettes, ainsi que la possession d'actifs. Ces indicateurs sont essentiels pour évaluer le niveau de pauvreté.

Taille des ménages

La connaissance de la taille du ménage, c'est-à-dire le nombre de personnes qui le composent, permet d'avoir une vue d'ensemble de sa dynamique de consommation. En effet, les ménages de grande taille ont tendance à avoir des dépenses plus élevées, et, ils sont souvent plus vulnérables que ceux de taille plus réduite.

Lorsqu'ils sont confrontés à la pauvreté et à la vulnérabilité, ces ménages se voient contraints d'augmenter leur productivité et de réduire leurs dépenses, pouvant compromettre l'éducation de leurs enfants.

Pour les ménages vulnérables, l'amélioration du niveau de vie est liée à la stabilité de leur taille. Plus précisément, l'arrivée d'un nouveau membre, comme un nouveau-né, peut être perçue comme un événement perturbateur nécessitant un accroissement de la productivité familiale. Cette situation peut avoir un impact négatif sur leur résilience.

La taille moyenne des ménages bénéficiaires s'élève à 4,7 personnes, dépassant ainsi la moyenne nationale de 4,2¹ personnes, comme l'indiquent les données du dernier recensement en 2018. En milieu rural, les ménages bénéficiaires comptent en moyenne 4,7 membres, tandis qu'en milieu urbain, cette moyenne est de 4,2 membres.

En réalité, près de 70% des ménages bénéficiaires sont composés d'au moins 4 membres, dont 15% sont considérés comme des familles nombreuses, comptant plus de 6 membres. Parmi ces ménages, trois quarts d'entre eux ont au moins un enfant de moins de 5 ans, tandis que près de 80% ont au moins un enfant âgé de 6 à 14 ans. Seulement 20% des ménages déclarent avoir au moins un enfant âgé de 15 à 17 ans.

Par ailleurs, la taille des ménages bénéficiaires évolue inversement avec le niveau d'éducation du chef de ménage. Plus le chef de ménage est instruit puis la taille de ménage est moins importante. Cette corrélation peut s'expliquer par la connaissance et l'accès au planning familial des chefs de ménages instruits. Le fait que les chefs de ménages instruits soient des jeunes parents (avec une moyenne d'âge de 35,8 ans) contribue également à ce constat.



¹ INSTAT, Octobre 2021, « Rapport thématique sur les résultats du RGPH-3 THEME 04 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET STRUCTURE FAMILIALE A MADAGASACAR », INSTAT-Madagascar

Type d'habitation et cadre de vie

Les types d'habitation des ménages représentent les différents modèles de logement dans lesquels vivent les ménages bénéficiaires. Ils reflètent leur environnement immédiat permettant de cerner leur niveau de vulnérabilité. Cette section examine les caractéristiques des habitations des ménages bénéficiaires.

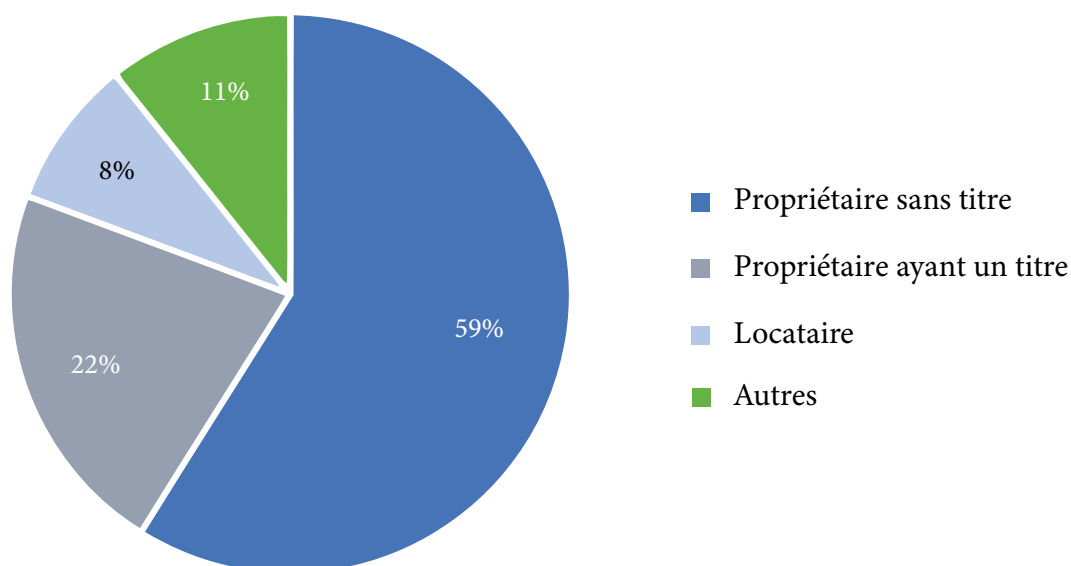
Accès au logement d'habitation

Cette partie vise à cerner les différents types de propriété des logements des ménages bénéficiaires. Le « **titre de propriété** » est un garant de possession d'un actif et sécurise le ménage face aux risques d'expropriation. En cas de choc économique, les « habitations avec titres » peuvent être facilement vendues ou hypothéquées, améliorant la résilience

des ménages propriétaires.

La difficulté d'acquérir des titres fonciers dans le pays se reflète dans la situation des ménages bénéficiaires. En effet, moins d'un quart des ménages déclarent être des « propriétaires avec titre » du logement dans lequel ils vivent.

Graphique 3: Répartition des ménages selon les types d'accès au logement d'habitation



Environ 60% des ménages sont des propriétaires sans titre. Près de 10% des ménages sont des locataires, principalement concentrés en milieu urbain. Cette catégorie de ménage fait face à des dépenses supplémentaires, sous forme de loyer, contrairement aux autres ménages.

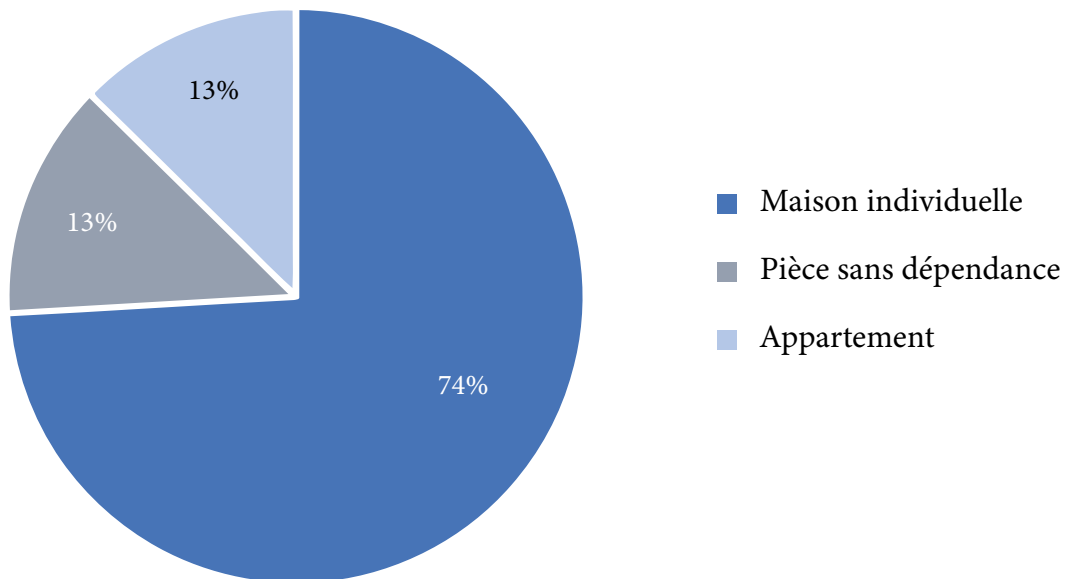


Types d'habitat

Le type d'habitation des ménages peut être classé en 3 catégories :

- Une « **Maison individuelle** » qui désigne une construction à part habitée par le ménage uniquement;
- Un « **Appartement** » si le ménage vit dans une même cour que d'autres et partage certaines infrastructures comme le portail, ou les infrastructures d'aisances;
- Une « **Chambre, pièce** » si le ménage partage un logement avec d'autres ménages et qu'il n'occupe qu'une partie seulement : la chambre ou la pièce.

Graphique 4 : Répartition des ménages selon les types d'habitats.



Près de 75% des ménages bénéficiaires résident dans des « maisons individuelles ». Cependant, le reste accorde une préférence aux « pièces sans dépendances » et aux « appartements ».

Les caractéristiques des habitations peuvent varier suivant les caractéristiques des régions telles que le climat et la disponibilité des matériaux de construction. En général, elles reflètent le niveau de vie des ménages en termes de confort et de bien-être. Pour les ménages bénéficiaires, près de 76%

vivent dans des habitats avec des murs constitués de terre battue, de torchis, des écorces, des feuilles ou des tiges. À cet effet, la majorité des ménages est en constante vulnérabilité aux chocs climatiques comme les cyclones ou les inondations.



Promiscuité résidentielle

La promiscuité résidentielle fournit des informations cruciales sur les vulnérabilités sanitaires des ménages, notamment en ce qui concerne la propagation des maladies transmissibles. Plus le nombre de personnes confinées dans un « *petit espace* » est élevé, plus les risques de transmission de maladies augmentent.

La mesure de la promiscuité résidentielle se fait en comptant le nombre de personnes par pièce : moins il y a de personnes par chambre, meilleure est la

santé du ménage. Les ménages dont les membres sont en « *bonne santé* » présentent une meilleure résilience face aux chocs extérieurs.

Selon les données recueillies, la majorité des ménages bénéficiaires (66%) vivent dans la promiscuité, avec trois personnes ou plus partageant une même pièce. Cet indicateur révèle non seulement le degré de vulnérabilité des ménages, mais reflète également les défis liés à l'accès au logement dans le pays, en particulier pour les ménages les plus vulnérables.

Accès à l'eau de source améliorée et à l'électricité

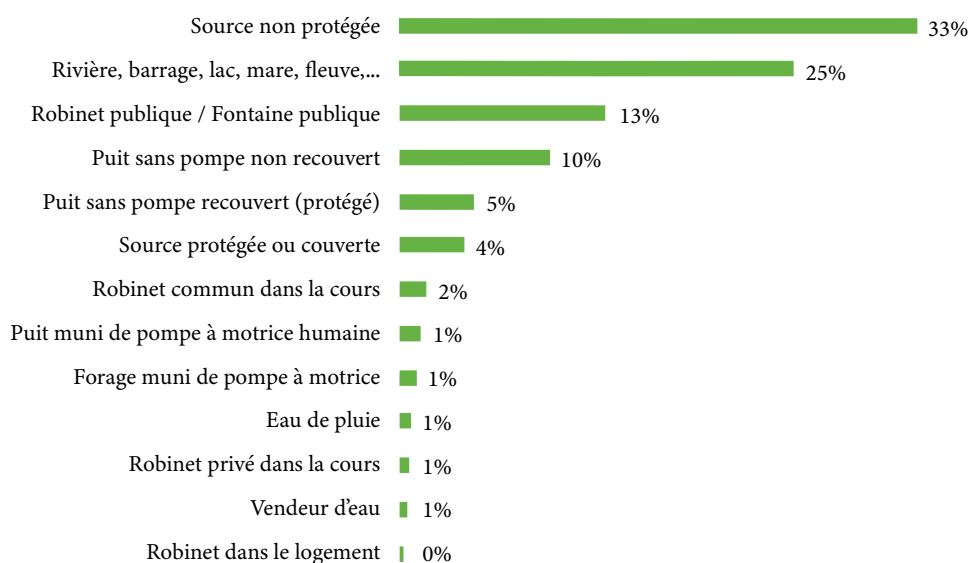
L'eau est l'un des besoins fondamentaux, son usage au quotidien peut être classé en quatre catégories :

- **Besoins sanitaires** : la douche, l'utilisation des toilettes ...
- **Besoins ménagers** : la lessive et le nettoyage des vêtements, la vaisselle, les sols et les surfaces
- **Pour la cuisine et la préparation des aliments**
- **Pour l'agriculture et l'élevage**

L'accès à l'eau est crucial pour la santé et le niveau de vie des ménages. À titre d'exemple, le lavage des mains avec du savon figure parmi les moyens les plus efficaces de prévention contre le COVID 19.

Cependant, seulement environ un quart des bénéficiaires (16%) ont accès à des sources d'eau améliorées, telles que les robinets publics, les fontaines publiques, les robinets partagés dans la cour ou les robinets à l'intérieur des logements.

Graphique 5: Répartition des ménages selon leur type d'accès à l'eau



Cette situation est prédominante en milieu urbain. En revanche, une proportion significative de ménages (80%), principalement en milieu rural, dépend de sources non améliorées, comme les rivières, les barrages, les puits sans dispositif de pompage, voire les eaux de pluie

Ces ménages sont les plus exposés à diverses infections et maladies et l'insuffisance d'eau entraîne un manque d'hygiène.

En ce qui concerne l'électricité, seuls 5% des ménages urbains y ont accès, en raison des infrastructures disponibles et de la priorité accordée aux zones urbaines.

Avec un taux d'accès à l'électricité très limité, 76% des ménages recourent aux moyens d'éclairage traditionnels tels que les lampes à pétrole, les

bougies et le suif. Ce manque d'accès affecte le développement économique et social car il contribue à maintenir les ménages en situation de précarité et de vulnérabilité

Uniquement 1% des ménages ont simultanément accès à une source d'eau améliorée et à l'électricité, toujours en faveur des bénéficiaires en milieu urbain. Ces résultats mettent en évidence la difficulté des ménages à accéder à l'eau et à l'électricité, ce qui constitue un indicateur de pauvreté.

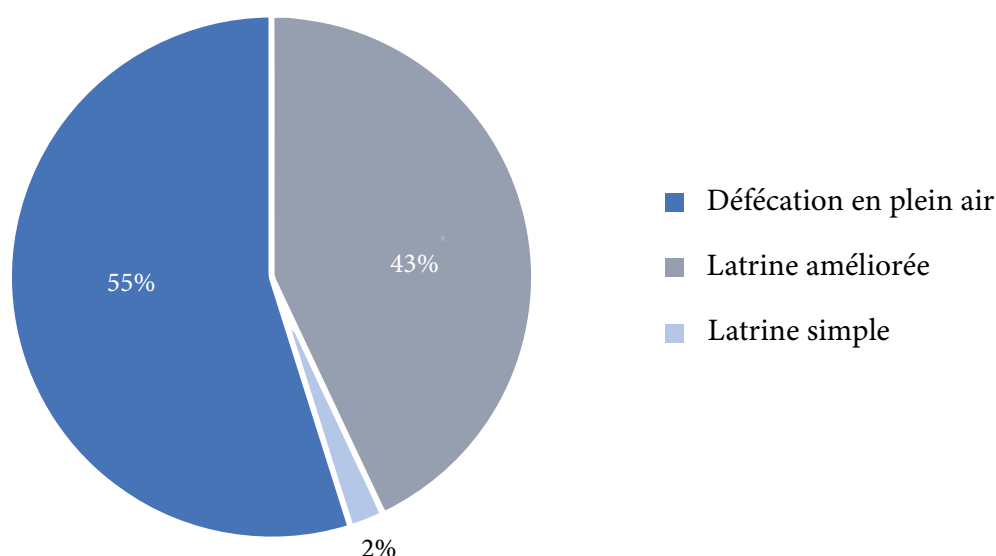
Possession de latrines et ampleur de la défécation en plein air

Les équipements socio-sanitaires sont importants dans la vie des ménages : la possession d'infrastructure d'assainissement de qualité permet de limiter la propagation des maladies et assure une meilleure qualité de vie aux membres du ménage. En revanche, la pratique de la défécation à l'air libre, en plus de favoriser les maladies comme la diarrhée, nuit à la qualité de vie de la communauté.

Nous pouvons classer les types de latrines des ménages en trois catégories :

- « **Latrine améliorée** » : latrine permettant une séparation suffisante des excréta humains et empêchant le contact avec les usagers (fosse septique, plateforme béton lisse, fibre de verre)
- « **Latrine simple** » : toutes les autres formes de latrines ne répondant pas aux critères de latrines améliorées, telles que les latrines traditionnelles et celles construites à partir des matériaux de récupérations (simple trou, sans toit, trou plateforme en bois ou terre)
- « **Défécation en plein air** »

Graphique 6 : Possession de latrines et ampleur de la défécation en plein air

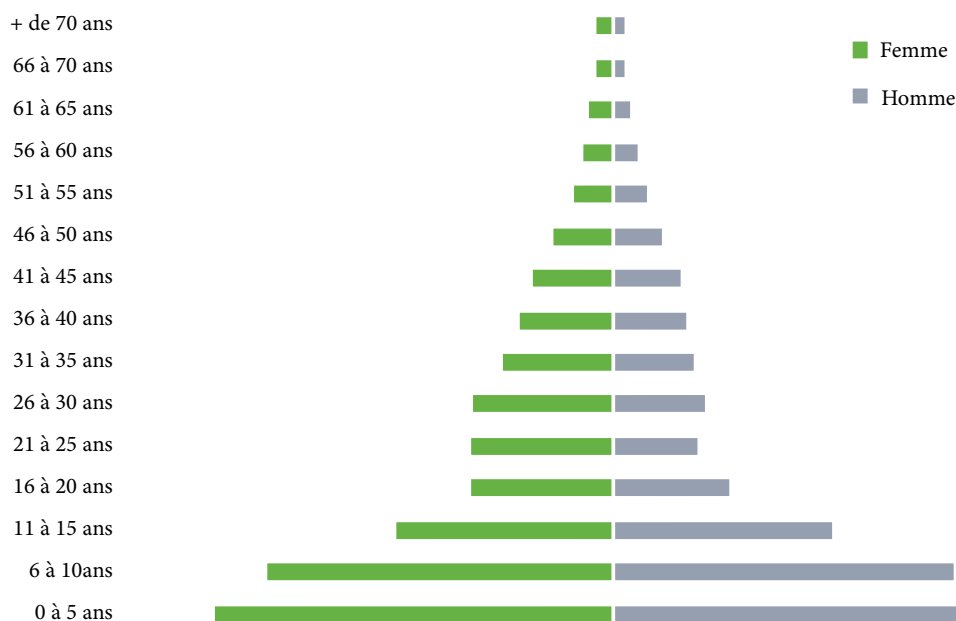


Seulement 2% des ménages disposent de « latrine améliorée », avec une proportion plus élevée parmi les ménages urbains que ruraux. Environ 55% des ménages déclarent utiliser des toilettes simples. La situation est alarmante, car 43% des ménages continuent de pratiquer la défécation en plein air.

3 MEMBRE DES MENAGES BENECIAIRES

Structure des individus bénéficiaires

Graphique 7 : Pyramide des âges des individus



Avec 478 128 individus bénéficiaires, la population est extrêmement jeune avec un âge moyen de 19,4 ans, dont 50% âgés de moins de 14 ans. Cette situation indique que la moitié des membres de ménages sont en âge scolarisable. Les individus féminins sont plus nombreux (53%), avec une moyenne d'âge de 20,2 ans, que les hommes (47%) qui ont une moyenne d'âge de 18,5 ans.

Avec 45% de la population se situant dans la tranche d'âge active (15 à 64 ans), le taux de dépendance démographique atteint 124 %¹. Ce taux mesure la proportion de personnes considérées comme « dépendantes » par rapport à celles en âge de subvenir à leurs besoins au quotidien (jeunes et personnes âgées). En d'autres termes, pour chaque 100 individus en âge actif, il y a 124 personnes dépendantes qui comptent sur eux pour leur prise en charge quotidienne.

Les individus actifs sont dans l'obligation d'accroître leurs productivités pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux des personnes à charge. Ce taux de dépendance élevé résulte de la taille élevée des ménages bénéficiaires. Cela souligne également la vulnérabilité de ces ménages face aux divers chocs, en particulier en cas de décès des individus actifs.

¹ Le taux de dépendance démographique ou le ratio de dépendance géographique à Madagascar est de 84% en 2018 (Source : INSTAT, Octobre 2021, « Rapport thématique sur les résultats du RGPH-3 THEME 01 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION A MADAGASACAR », INSTAT-Madagascar).

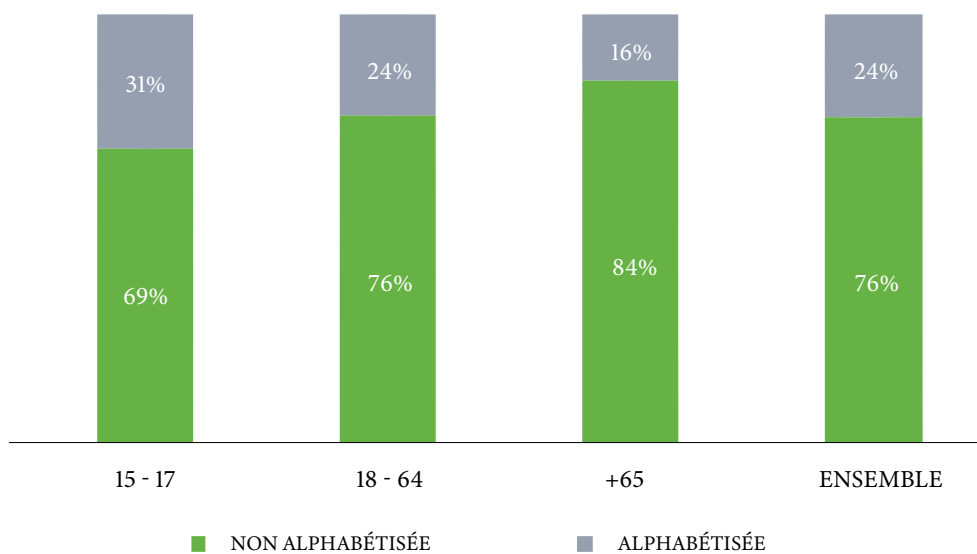
Alphabétisation pour les individus âgés de 15 ans ou plus

Par définition, une personne « **alphabétisée** » désigne quelqu'un ayant acquis la capacité de lire et d'écrire à l'âge adulte. Dans ce contexte, l'alphabétisation est alignée avec les principes de l'apprentissage incluant le développement des compétences et l'acquisition de connaissances pour chaque individu. Elle peut être considérée comme un domaine d'étude multidisciplinaire.

À l'inverse, l'analphabétisme représente un phénomène qui va à l'encontre du processus

d'apprentissage. Une personne est qualifiée d'analphabète lorsque ses compétences en lecture et écriture sont limitées. Dans cette perspective, être « **analphabète** » restreint les opportunités et entrave le développement individuel. Les individus analphabètes sont exposés à un risque accru d'exclusion des services essentiels, tels que les soins de santé ou le secteur de l'emploi, où les informations sont de plus en plus transmises par écrit accentuant ainsi leur vulnérabilité.

Graphique 8 : Le taux d'alphabétisation pour les individus de 15 ans et plus



Le taux d'alphabétisation pris en compte dans cette partie correspond au pourcentage des individus bénéficiaires alphabètes âgés de 15 ans ou plus. Selon les résultats de l'enquête, environ 25% seulement des individus ont indiqué savoir lire et écrire. Cela signifie que trois quarts des individus adultes sont considérés comme analphabètes, et la majorité d'entre eux sont âgés de 18 à 64 ans, soit des adultes en âge actif. Par conséquent, ils se trouvent dans l'incapacité de jouir pleinement de leurs droits fondamentaux.

Niveau d'instruction par tranche d'âge

En complément du taux d'alphabétisation, il importe d'analyser également le niveau d'instruction des adultes (15 ans et plus) en prenant en compte quatre catégories :

- 40% des individus n'ont jamais eu l'occasion de suivre une scolarité. Cette situation affecte davantage les femmes, avec 42% d'entre elles concernées, par rapport aux hommes, dont le pourcentage atteint 37%. Ces chiffres suggèrent un accès limité à l'éducation des femmes par rapport aux hommes.
- 39% des individus ont uniquement suivi l'école primaire, sans jamais accéder au niveau secondaire. Cette situation concerne principalement 41% des hommes, tandis que 37% des femmes sont dans le même cas.
- En ce qui concerne le niveau d'éducation « *secondaire* », 21% des individus sont classés dans cette catégorie.

Focus sur les adultes de 18 ans et plus

Cette tranche d'âge regroupe les individus majeurs parmi les bénéficiaires. Elle comprend en majorité des chefs de ménages et leur conjoint, soit les membres actifs des ménages.

Le niveau d'instruction des adultes bénéficiaires est très faible avec 80% des individus qui n'ont pas dépassé le niveau primaire, dont 41% sont catégorisés « sans instruction ».



Focus sur les individus scolarisables

La population scolarisable se définit par l'ensemble des individus éligibles pour fréquenter une école de niveau primaire et secondaire. Dans cette partie, deux tranches d'âge seront considérées : de 6 à 14 ans et de 15 à 17 ans pour apprécier la capacité des ménages à scolariser leurs enfants.

Enfants de 6 à 14 ans :

Au moment de l'enquête, c'est-à-dire pour l'année scolaire 2021-2022, plus de la moitié des enfants déclarent fréquenter l'école, soit un taux de fréquentation scolaire de 55%. Les filles sont plus représentées, avec 57%, par rapport aux garçons, qui sont à 54%. Cela indique une situation en faveur des filles.

Quant à l'abandon scolaire des enfants, il concerne 20% des enfants, dont 50% âgés entre 6 et 10 ans. Par

ailleurs, 24% des enfants déclarent n'avoir jamais fréquenté l'école. Les raisons peuvent être multiples telles que la pauvreté, la distance à parcourir pour se rendre à l'école, ou encore le manque d'infrastructures éducatives. Ces interruptions dans la scolarisation des enfants favorisent et amplifient leurs entrées précoces dans le monde du travail.

Jeunes de 15 à 17 ans :

Par définition, la population active est composée des individus de 15 ans à 64 ans. Cela signifie que l'individu peut être engagé dans des activités économiques. Toutefois, il est à préciser qu'un individu entre 15 et 17 ans est encore en âge de fréquenter l'école au niveau secondaire.

Au niveau national¹, une diminution significative du taux de scolarisation au niveau secondaire est constatée par rapport au niveau primaire. Cette situation s'explique par une capacité d'accueil limitée des collèges ou un taux relativement faible d'achèvement du cycle primaire.

Pour les bénéficiaires, seulement 24% des jeunes de 15 à 17 ans fréquentent encore l'école au moment de la collecte dont 79% sont au niveau secondaire et 21% au niveau primaire. Concernant l'abandon scolaire, 46% des jeunes sont concernés, la plupart étant impliqués dans des travaux familiaux non rémunérés pour aider les ménages. Parmi ces jeunes, 70% n'ont pas dépassé le niveau primaire, 30% ont achevé le primaire et ont déjà pu entamer le secondaire. Cependant, 29% des jeunes déclarent n'avoir jamais fréquenté l'école et sont catégorisés comme « *non instruits* ».



¹ INSTAT, Octobre 2021, « Rapport thématique sur les résultats du RGPH-3 THEME 02 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET SCOLARISATION A MADAGASCAR », INSTAT-Madagascar

4 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les résultats issus des bases de ciblage ont permis d'apprécier les caractéristiques des ménages bénéficiaires en se concentrant sur les indicateurs clés en corrélation avec leur niveau de pauvreté tels que les caractéristiques des chefs de ménages, les caractéristiques socio-démographiques des ménages et les niveaux d'instruction des membres des ménages bénéficiaires.

Ces informations sur les bénéficiaires seront utilisées pour orienter les recommandations en fonction des privations subies par les ménages. Bien que les transferts sociaux soient essentiels, ils ne suffisent

pas à développer les bénéficiaires. Ils constituent une source de revenus supplémentaires pour le ménage, mais restent limités dans le temps. Des activités d'accompagnement sont ainsi intégrées dans le programme et doivent adopter une approche multidimensionnelle.

De plus, les caractéristiques des ménages, telles qu'une taille importante, un taux de dépendance élevé et des chefs de ménages peu instruits, sont typiques des ménages pauvres et vulnérables. Cela témoigne de l'efficacité du ciblage mis en place pour identifier les ménages les bénéficiaires du TMDH.

1 Investir dans l'éducation des enfants et des adultes.

Pour les enfants de 6 à 14 ans : L'effet immédiat de la conditionnalité du programme est, dans un premier temps, le maintien des enfants dans le système scolaire et, par la suite, l'augmentation de la fréquentation scolaire. Cependant, des appuis supplémentaires doivent être envisagés, en particulier pour les classes d'examen, afin de remédier aux faibles taux d'achèvement du primaire.

Pour les jeunes de 15 – 17 ans : Etant donné son faible niveau d'instruction, ce groupe d'âge sera exposé à des difficultés significatives sur le marché de travail telles que l'accès à des emplois de mauvaise qualité, à des emplois dans des conditions précaires ou à des faibles rémunérations. Des mesures de soutien devront être mises en place pour maintenir les jeunes encore scolarisés et faciliter l'insertion des jeunes ayant déjà abandonné l'école à des formations professionnalisantes aboutissant à des emplois.

Pour les adultes : Etant donné que près de trois quarts des adultes sont analphabètes, une campagne d'alphabétisation doit être mise en place en priorité pour que ces individus puissent bénéficier de leur droit fondamental. Par la suite, des formations et des appuis financiers spécifiques liés à des activités génératrices doivent être proposés pour améliorer le niveau de revenu des ménages, en tenant compte de leurs situations et capacités techniques.

2 Renforcer et faciliter l'accès des ménages au planning familial.

Avec une taille des ménages bénéficiaires déjà assez élevée, chaque naissance représente un choc et impacte négativement la résilience des ménages en situation de vulnérabilité. La promiscuité des ménages ne fera qu'aggraver la situation des bénéficiaires.

3 Renforcer l'acquisition des connaissances des ménages sur les mesures préventives aux chocs climatiques.

Les caractéristiques des habitations des bénéficiaires les rendent constamment vulnérables aux chocs climatiques. Les cases traditionnelles avec les améliorations techniques constituent des logements résilients leur permettant d'être moins exposés aux événements climatiques, en particulier aux cyclones.

4 Investir dans les sources d'énergie nouvelle.

L'un des principaux défis pour le développement dans les zones rurales est l'accessibilité à l'électricité. En effet, il s'agit d'un facteur déterminant dans l'amélioration des conditions de vie des ménages les plus vulnérables dans de nombreux domaines tels que la santé, les revenus, la sécurité. Ainsi, le secteur de la protection sociale devrait s'associer à d'autres secteurs pour mieux soutenir les ménages les plus vulnérables.

5 Intensifier la sensibilisation sur la réalité de la défécation en plein air et apporter des réponses appropriées



© FID

5 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Banque Mondiale, septembre 2019, « IMPACTS DES PROGRAMMES DE TRANSFERTS MONETAIRES ACT-P, TMDH ET FIAVOTA SUR LA CONSOMMATION, LA PAUVRETE ET L'INEGALITE » -- Version finale, Banque Mondiale.
- Bénédicte GASTINEAU and al., 2010, « MADAGASCAR FACE AU DEFI DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT, Impact des chocs économiques et démographiques sur la scolarisation en milieu rural », IRD Editions, p. 157-185
- DROY I., RATOVOARINONY R., ROUBAUD F. 2001 - « LES OBSERVATOIRES RURAUX A MADAGASCAR. Une méthodologie originale pour le suivi des campagnes », Stateco, 95-96-97 : 123-140.
- INSTAT and ORC Macro, 2005. « ENQUETE DEMOGRAPHIQUE ET DE SANTE, Madagascar 2003–2004 : Rapport de synthèse », Calverton, Maryland.
- INSTAT, août 2011, « EPM — ENQUETE PERIODIQUE AUPRES DES MENAGES — 2010 », Rapport Principal, INSTAT-Madagascar.
- INSTAT, octobre 2021, « Rapport thématique sur les résultats du RGPH-3 THEME 02 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET SCOLARISATION A MADAGASACAR », INSTAT-Madagascar
- INSTAT, octobre 2021, « Rapport thématique sur les résultats du RGPH-3 THEME 04 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET STRUCTURE FAMILIALE A MADAGASACAR », INSTAT-Madagascar
- INSTAT, octobre 2021, « Rapport thématique sur les résultats du RGPH-3 THEME 01 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION A MADAGASACAR », INSTAT-Madagascar
- INSTAT, octobre 2021, « Rapport thématique sur les résultats du RGPH-3 THEME 05 : HABITATION ET CADRE DE VIE DE LA POPULATION », INSTAT-Madagascar
- Julia Rachel RAVELOSOA, 2018, « IDENTIFICATION DES MENAGES LES PLUS PAUVRES : la méthode de Proxy Mean Test », Banque Mondiale.
- Likro and Lihtov, 2023, « CONSEQUENCES DE L'ANALPHABETISME », Education for women.
- Pierre Vallée, 2011, « LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES DE L'ANALPHABETISME », collaboration spéciale.
- UNESCO, 1978, « ANALPHABETISME ET ALPHABETISATION », UNESCO.
- Vision du monde, 2023, « DANS LE REGARD D'UN ANALPHABETE », Vision du monde.

6 ANNEXES

Tableau 1 : Répartition géographique des ménages

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MÉNAGES			
REGIONS	DISTRICTS	Nombre de ménages bénéficiaires	POURCENTAGE (%)
HAUTE MATSIATRA	AMBALAVAO	9 410	9
ALAOTRA MANGORO	AMBATONDRAZAKA	13 442	13
AMORON I MANIA	AMBOSITRA	9 443	9
ANDROY	AMBOVOMBE- ANDROY	3 999	4
ATSIMO ATSINANANA	FARAFANGANA	11 851	12
VATOVAVY FITOVINANY	IKONGO	6 417	6
VAKINANKARATRA	ANTSIRABE II	11 938	12
	MANDOTO	9 443	9
ATSIMO ANDREFANA	SAKARAHA	5 845	6
ANOSY	AMBOASARY- ATSIMO	2 974	3
	TAOLAGNARO	11 774	11
ANALANJIROFO	VAVATENINA	6 010	6
TOTAL		102 546	100

Tableau 2 : Les caractéristiques des chefs de ménages et de l'habitat selon les profils des chefs de ménages – Pourcentage en colonne

		Sexe du CM		Niveau d'éducation du CM			
LES INDICATEURS CLES	Ensemble	Femme	Homme	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Universitaire
CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE							
Sexe du chef de ménage							
Femme	37	100	-	43	31	37	30
Homme	63	-	100	57	69	63	70
Taille des ménages	4,7	4,0	5,1	4,8	4,7	4,2	3,9
CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT							
Type de l'habitat							
Maison Individuelle	73	71	73	80	70	61	55
Pieces Sans Dépendances	13	14	13	11	14	16	16
Appartement	12	13	12	9	13	19	25
Autres	2	2	2	1	2	4	5
Type de mur extérieur							
Terre Battue, Torchis	51	46	54	43	63	43	26
Ecorce, Feuille, Tige	26	28	24	39	15	18	14
Brique	14	15	14	6	16	29	45
Planche	4	5	4	6	3	5	11
Tôle Ondulée	1	1	1	1	-	1	-
Parpaing, Ciment, Béton, Fibro-Ciment	-	-	-	-	-	1	2
Pierre	-	-	-	-	-	-	1
Isorel	-	-	-	-	-	-	-
Contreplaque	-	-	-	-	-	-	-
Fut, Bidon	-	-	-	-	-	-	-
Autres	4	5	3	5	2	2	1
Type de toiture							
Matériaux Locaux	68	68	69	78	67	47	25
Tôle	20	20	20	11	20	39	64
Tuile	5	4	5	3	5	7	7
Autres	7	8	7	8	7	6	4

		Sexe du CM		Niveau d'éducation du CM			
LES INDICATEURS CLES	Ensemble	Femme	Homme	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Universitaire
CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT							
Nature du sol							
Sol Nu, Sable	38	39	38	39	40	33	23
Natte	26	24	27	28	27	17	7
Ecorce, Feuille, Tige	16	17	15	22	11	12	8
Ciment	11	10	11	5	11	24	36
Planche	7	8	7	5	8	11	18
Parquet, Bois Cire	1	1	1	-	1	1	7
Vinyle, Carreau, Moquette	-	-	-	-	-	-	2
Autres	2	2	2	2	2	1	-
Statut d'occupation du logement							
Propriétaire Sans Titre	59	62	57	70	53	46	33
Propriétaire Ayant Un Titre	22	18	24	18	25	21	23
Locataire	9	10	8	5	8	18	33
Pris En Charge Par Un Tiers	7	7	7	4	9	10	7
Location Prise En Charge	2	2	2	1	2	3	2
Autres	2	2	2	1	2	3	1
Source d'eau							
Source Non Protégée	33	28	36	28	41	27	16
Rivière, Barrage, Lac, Mare, Fleuve, Canal	25	29	22	38	17	14	10
Robinet Public, Fontaine Publique	13	13	13	7	14	24	32
Puit Sans Pompe Non Recouvert (Protège)	10	9	10	10	9	11	6
Puit Sans Pompe Recouvert (Protège)	5	5	5	3	6	8	10
Source Protégée Ou Couverte	4	4	5	3	6	5	3
Robinet Commun Dans La Cours	2	2	2	1	2	3	7
Puit Muni De Pompe A Motrice Humaine	1	2	1	2	1	1	1
Forage Muni De Pompe A Motrice Humaine	1	1	1	2	1	1	-
Eau De Pluie	1	1	1	1	-	-	1

		Sexe du CM		Niveau d'éducation du CM			
LES INDICATEURS CLES	Ensemble	Femme	Homme	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Universitaire
CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT							
Robinet Prive Dans La Cours	1	1	1	-	1	2	5
Vendeur D'Eau	1	1	1	1	1	1	1
Robinet Dans Le Logement	-	-	-	-	-	1	5
Service Camion-Citerne	-	-	-	-	-	-	-
Eau De Bouteille	-	-	-	-	-	-	-
Autres	3	4	3	4	2	3	5
Type de toilette							
Dans La Nature	43	50	39	63	30	25	14
Latrines Avec Plateforme En Bois, Terre	33	27	37	16	45	46	47
Trou Ouvert	20	20	21	19	21	23	24
Toilette A La Turque	1	1	1	1	1	2	3
Toilette Avec Plateforme En Béton Lisse	1	1	1	-	1	2	9
Cabinet Avec Siege Anglaise	-	-	-	-	-	1	1
Autres	1	2	1	1	1	2	2
Source d'énergie							
Accès au réseau de la Jirama	5	5	5	2	4	14	47
Autre source d'éclairage							
Pétrole	68	65	69	66	74	58	28
Lampe A Pile Ou Batterie, Adaps	19	21	18	24	16	15	9
Electricité (Jirama)	4	4	4	1	3	14	46
Plaque Solaire	4	2	5	2	4	8	11
Feu De Foyer	2	3	2	5	1	-	-
Bougie	2	2	2	1	2	5	6
Suif (Jabora)	-	-	-	-	-	-	-
Autres	1	2	1	2	1	-	-

Tableau 3 : Répartition du taux d’alphabétisation suivant la catégorie d’âge (à partir de 11 ans) – Pourcentage en ligne

CATEGORIE D'ÂGE	INDIVIDUS	
	NON ALPHABÉTISÉ (%)	ALPHABETISÉ (%)
11 à 15 ans	78	22
16 à 20 ans	70	30
21 à 25 ans	69	31
26 à 30 ans	73	27
31 à 35 ans	77	23
36 à 40 ans	82	18
41 à 45 ans	83	17
46 à 50 ans	81	19
51 à 55 ans	79	21
56 à 60 ans	80	20
61 à 65 ans	83	17
66 à 70 ans	83	17
71 à 75 ans	84	16
76 à 80 ans	88	12
81 à 85 ans	86	14
+ de 86 ans	89	11